

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

PRENEZ AVIS que le Comité de démolition de la Ville de Delson a été saisi d'une demande d'autorisation visant la démolition de l'immeuble suivant :

Adresse : 58, rue Monette

Lot : 3 131 751

Type de demande : Démolition d'un immeuble conformément au Règlement relatif à la démolition d'immeubles (Règlement no 912).

Conformément à l'article 34 du Règlement 912, une séance publique au cours de laquelle le Comité statuera sur cette demande aura lieu à la date suivante :

Date : 3 mars 2026

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du conseil à l'Hôtel de Ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson

Toute personne intéressée qui souhaite s'opposer à la démolition dudit immeuble doit, dans le dix (10) jours qui suivent la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître et transmettre par écrit au greffier son opposition motivée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.delson.qc.ca ou par courrier, à l'adresse postale suivante :

- Service du greffe, Ville de Delson
- 50, rue Sainte-Thérèse
- Delson, Qc J5B 2B2

Toute personne intéressée par la demande d'autorisation de démolition visée aux présentes pourra se faire entendre par le Comité de démolition, lors de la séance mentionnée précédemment.

Donné à Delson, le 12 février 2026

Me Luc Drouin
Greffier